



1er
Master
Vétérans

2 & 3 mars 2019

BADMINTON CLUB KEMPERLE

ACCUEIL – HORAIRES

- Samedi 2 mars 2019

SIMPLES et **DOUBLES MIXTES** jusqu'aux ¼ finales inclus

- ✓ Accueil des joueurs gymnase des **Cordiers** : **8 H 30**
- ✓ Début des matchs : **9 H 00**

NB : en fonction du nombre d'inscrits, certains tableaux de simple et/ou de doubles mixtes pourront être joués entièrement le samedi si l'échéancier le permet.

- Dimanche 3 mars 2019

DOUBLES DAMES ET DOUBLES HOMMES

Fin des tableaux de SIMPLES et DOUBLES MIXTES (en fonction des matchs restants à jouer)

- ✓ Accueil des joueurs gymnase des **Cordiers** : **8 H 30**
- ✓ Début des matchs : **9 H 00**

TABLEAUX

SIMPLE, DOUBLE, DOUBLE MIXTE dans les séries suivantes en fonction des catégories d'âge :

- Catégories V1-V2 : N2 à R5 / R6 à D8 / D9 à P12
- Catégories V3-V4 : N3 à R6 / D7-D8 / D9 à P12
- Catégories V5 et plus : R4 à D7 / D8-D9 / P10 à P12

- ✓ Inscriptions possibles dans **DEUX** tableaux
- ✓ Tous les tableaux se joueront en **POULE AVEC 2 SORTANTS**
- ✓ Les simples et les doubles se dérouleront en poules, puis par élimination directe
- ✓ Certaines séries pourront être regroupées ou divisées par l'organisation, en fonction du nombre de participants
- ✓ Tous les doubles dames et doubles hommes auront lieu le dimanche
- ✓ Le tournoi est ouvert à tous les joueuses et joueurs en possession d'une licence FFBAD pour la saison 2018-2019

GYMNASE

Salle Omnisports des **CORDIERS**
Terrains avec tapis
12, Boulevard de la Gare 29300 QUIMPERLE

INSCRIPTIONS

A envoyer avant le **mercredi 20 février 2019** à :

BCK – Salle des Cordiers
12 Boulevard de la Gare
29300 QUIMPERLE

- ✓ Pré-inscription possible par e-mail à l'adresse suivante : badminton.quimperle@orange.fr
L'inscription n'est définitive qu'à la réception du courrier avec la feuille d'inscription accompagnée du règlement.
 - ✓ Les droits d'engagement :
11,00 € pour un tableau,
17,00 € pour deux tableaux
- 

La taxe fédérale de 2€ par joueur s'ajoute à ces droits d'engagement !
- ✓ Les responsables des clubs des joueurs en liste d'attente seront avertis par téléphone une semaine avant le tournoi.
 - ✓ **Ne seront pris en compte que les inscriptions accompagnées du règlement.**
 - ✓ Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
 - ✓ Le tirage au sort des tableaux sera effectué mardi 26 février 2019 au plus tard.
 - ✓ Tout forfait intervenant après le jeudi 21 février 2019 ne sera pas remboursé.

RESTAURATION

Un service de restauration sera mis en place dans la salle où il sera proposé :

CROQUES MONSIEUR, SANDWICHS, SALADES, GATEAUX, BOISSONS CHAUDES ET FROIDES

HOTELS, GITE

NOTRE PARTENAIRE

Hôtel IBIS

Tél : 02 98 39 18 00

Kervidanou

29300 Mellac/Quimperlé

Hôtel **LE BRIZEUX**
Tél : 02 98 96 19 25
7, Quai Brizeux
29300 Quimperlé

Hôtel **NOVALIS**
Tél : 02 98 39 24 00
Route de Pont-Aven - Kervail
29300 Quimperlé

Gîte (jusqu'à 10 couchages)
« La maison du Zabrenn »
Tél : 06 08 63 22 80
Mail : zabrenn@gmail.com
29300 Quimperlé

REGLEMENT PARTICULIER

1. Le juge arbitre du tournoi est Mr. Jean-Pierre LE BRETON.
2. Le tournoi de Quimperlé est autorisé par la ligue de Bretagne sous le n° : 18.BRET.29/TI.F./011
3. Le tournoi se déroulera selon les règles FFBaD.
4. Le tournoi est ouvert exclusivement aux vétérans.
5. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi. Les inscriptions ne pouvant être retenues seront placées sur liste d'attente. Les responsables des clubs des joueurs en liste d'attente seront avertis par téléphone ou par mail dans la semaine précédant le tournoi.
6. Selon le nombre d'inscriptions, l'organisation se réserve le droit de scinder les catégories en plusieurs tableaux et/ou de les regrouper.
7. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant). Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
8. Le volant officiel du tournoi est le « BABOLAT 2 ».
9. Les volants seront à la charge des joueurs. Les volants officiels « BABOLAT 2 » seront fournis pour les finales (3 volants maximum par finale).
10. Tout joueur non présent sur le terrain désigné, 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
11. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
12. L'arbitrage se fera selon le principe de l'auto-arbitrage.
13. Seuls les joueurs appelés à jouer auront accès aux terrains.
14. Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été annoncé.
15. Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBaD sera exigée sur le terrain.
16. Tout volant touchant une structure de la salle sera compté faux, sauf au service où il sera remis une fois maximum.
17. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée.
18. Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
19. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
20. Les décisions du Juge Arbitre et du comité d'organisation seront sans appel.
21. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
22. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
23. Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.